

Laïcité : les lycéens, majoritairement favorables au port de signes...

4-5 minutes

Les lycéens sont majoritairement favorables au port de "signes religieux ostensibles" dans l'enceinte de leur établissement et les collèges publics, selon une étude de l'Ifop pour la Licra réalisée auprès de lycéens sur la laïcité et la place des religions à l'école et rendue publique le 3 mars 2021. Plus de 80 % d'entre eux sont pour le développement de cours sur les valeurs de la République et la laïcité donnant lieu à une épreuve obligatoire au brevet. Pour 17 %, Samuel Paty a eu tort de montrer des caricatures du prophète à ses élèves afin d'illustrer la liberté d'expression.



Plus de 80% des lycéens sont favorables au développement de cours sur les valeurs de la République et la laïcité, donnant lieu à une épreuve obligatoire au brevet. © Cédric Lafont

Les lycéens sont davantage enclins au port de signes religieux à l'école que la population adulte, selon les résultats d'une enquête de l'Ifop pour la Licra publiés mercredi 3 mars 2021 (1). Pour la Licra, il ressort de cette étude menée auprès des lycéens qu'ils sont imprégnés "d'une vision très 'inclusive' de la laïcité dans laquelle celle-ci est réduite au principe de neutralité de l'État tout en étant associée à une grande tolérance à l'égard des manifestations

de religiosité dans l'espace scolaire".

En effet, la moitié des lycéens est favorable au port de signes religieux "ostensibles" (voile, kippa, turban, soutane...) dans leurs établissements (52 %) ainsi que dans les collèges publics (50 %), tandis qu'un quart de la population adulte partage cet avis (2). Les lycéens sont également, en majorité, d'accord avec le port de ces signes par les agents de services publics et 57 % adhèrent à la possibilité, pour les parents accompagnant les sorties scolaires, de les porter. Deux points que ne partagent, respectivement, que 21 % et 26 % de l'ensemble des Français.

L'adhésion à ces différentes propositions est plus marquée chez les lycéens musulmans (plus de 85 % sont favorables à chacune d'entre elles) que chez les élèves catholiques (entre 45 et 52 % d'adhésion) ou encore à ceux sans religion (entre 39 et 49 %).

Le développement de cours sur la laïcité plébiscité

Les lycéens et les Français, dans leur ensemble, sont favorables à plus de 80 % "au développement de cours sur les valeurs de la République et la laïcité donnant lieu à une épreuve obligatoire au brevet des collèges". Une idée partagée, plus particulièrement, par 85 % des lycéens catholiques, 84 % de ceux sans religion et 76 % des élèves musulmans.

Près de 4 lycéens sur 10, dont 76 % se déclarant musulmans, sont pour qu'une loi les autorise ainsi que les collégiens à porter, dans une piscine publique, un maillot de bain couvrant la totalité de leur corps. À peine un quart des Français adhère à cette proposition.

Ces résultats, associés à ceux relatifs au port de signe religieux dans l'espace public, "mettent tous bien en exergue un très net clivage générationnel sur la question des tenues religieuses dans l'espace scolaire, mais aussi un clivage entre les lycéens musulmans et les autres", analyse la Licra.

La publication de caricatures divise les lycéens

Les lycéens, interrogés sur la question du droit aux caricatures religieuses et à la liberté d'expression, sont 49 % à considérer que les journaux ont eu raison, ces dernières années, de publier des caricatures de Mahomet. C'est 10 points de moins que l'ensemble de la population. Plus d'un quart des lycéens considèrent que ces

publications ont eu tort tandis qu'à peu près autant ne se prononcent pas.

En outre, 52 % des lycéens ne sont pas favorables au blasphème, défini comme le "droit de critiquer, même de manière outrageante, une croyance, un symbole ou un dogme religieux".

Par ailleurs, près de 6 lycéens sur 10 jugent que Samuel Paty a eu raison de montrer à ces élèves de telles caricatures afin d'illustrer les formes de la liberté d'expression. 17 % estiment qu'il a eu tort et 22 % n'ont pas souhaité répondre.